

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université Le Havre Normandie

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 02/04/2021

Rapport publié le 28/10/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Mathieu Schneider, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'Université Le Havre Normandie (ULHN) revendique d'être « industrielle, portuaire, culturelle et internationale ». Ces dimensions se retrouvent dans la structuration de son offre de formation qu'elle a souhaité coordonner avec celles de ses partenaires de la ComUE Normandie Université (incluant notamment les universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie ainsi que l'INSA et l'ESIGELEC). À ce niveau, cinq pôles, liés aux périmètres des écoles doctorales, ont été identifiés depuis 2017. Il s'agit de : *Humanités, culture, sociétés* ; *Chimie et biologie appliquées à la santé et au bien-être* ; *Énergie, propulsion, matière, matériaux* ; *Continuum Terre-Mer*, et *Sciences du numérique*, ce dernier étant un pôle transversal.

À partir de ces cinq pôles, chaque université de la ComUE a fait le choix d'identifier des champs de formation qui correspondent à sa stratégie et à son identité et qui rendent lisible l'offre de formation. L'ULHN a fait le choix de quatre champs :

- *Humanités, culture, sociétés* (HCS) qui se décline au Havre dans le tourisme, l'urbanisme, l'aménagement et le patrimoine.
- *Droit, économie, gestion* (DEG) qui regroupe de nombreux masters en droit et économie, traduisant là aussi l'identité de l'établissement notamment en matière de droit des espaces et activités maritimes.
- *Chimie-biologie-santé-environnement* (CSBE) qui se réduit en fait à la chimie et à la gestion de l'environnement.
- *Matériaux-énergie-numérique et environnement* (MENE) qui comprend les domaines du génie civil et de l'énergie ainsi que les mathématiques appliquées.

Ces quatre champs sont adossés à douze unités de recherche :

- trois unités mixtes de recherche (UMR) : IDEES (Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés), LOMC (Laboratoire ondes et milieux complexes), SEBIO (Stress environnementaux et biosurveillance des milieux aquatiques) ;
- huit unités de recherche (UR) : l'équipe d'Économie Le Havre Normandie (EDEHN), le Groupe de recherche identités et cultures (GRIC), le Laboratoire de recherche en droits fondamentaux, échanges internationaux et mer (LexFEIM), le Laboratoire universitaire en sciences de gestion de Normandie (NIMEC), le Laboratoire d'Informatique, du traitement de l'information et des systèmes (LITIS), le Laboratoire de mathématiques appliquées du Havre (LMAH), le groupe de Recherche en électrotechnique et automatique du Havre (GREAH) et l'Unité de recherche en chimie organique et macromoléculaire (URCOM) ;
- une équipe interne : le Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales (CERMUD) ;
- et deux structures fédératives : le Pôle de recherches en sciences humaines (PRSH) et la Structure fédérative en logistique (SF Log).

Une telle organisation entend renforcer les liens entre formation et recherche (notamment par l'EUR [École universitaire de recherche] de chimie et les deux *Graduate Schools* en Mathématiques-Informatique et Matériaux-Énergie) et favoriser l'interdisciplinarité et les mutualisations. Elle a aussi pour objectif de pallier le net écart affiché par la région Normandie par rapport à la moyenne nationale pour le nombre d'inscrits, et surtout de diplômés, de 2^e cycle (-6.7 points). Elle a aussi pour but d'instaurer un plus grand continuum entre les premier et deuxième cycles et le doctorat, puisque les pôles (et donc les champs) sont construits par rapport aux domaines des écoles doctorales. Cela vaut pour trois des quatre champs de l'ULHN, dont les intitulés et les périmètres s'appuient très fortement sur ceux des écoles doctorales qui les composent. Seul le champ HCS fait exception : son intitulé actuel met moins en avant les lignes de force de la recherche havraise que ne le faisait l'intitulé précédent. Son périmètre, en revanche, garde une pleine cohérence avec celui des écoles doctorales.

Dans cette structure-cadre, l'ULHN propose 22 mentions de master en accréditation simple ou en co-accréditation, réparties dans les quatre champs. Parmi elles, on dénombre deux mentions spécifiques hors nomenclature pour lesquelles les fiches RNCP sont disponibles (mais l'une d'entre elles doit être reprise et validée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). Elles sont réparties comme suit :

- Champ CSBE : 3 mentions (1 création hors nomenclature, 2 reconductions).
- Champ DEG : 8 mentions (1 en restructuration, qui est aussi hors nomenclature, 7 reconductions).
- Champ HCS : 6 mentions (1 création issue d'une restructuration, 5 reconductions).
- Champ MENE : 5 mentions (toutes en reconduction).

L'offre de formation de l'ULHN en 2^e cycle est donc très stable, puisqu'aux deux créations correspondent aussi deux abandons (mentions *Ingénierie de conception* et *Ville et environnements urbains*). Enfin, l'offre de formation de l'ULHN doit contribuer aux quatre objectifs fixés par l'établissement, à savoir :

- L'excellence du triptyque recherche-innovation-valorisation, qui implique de coller au plus près des besoins du territoire. Les deux mentions de masters hors nomenclature – *Chimie des arômes, parfums, cosmétiques* et *Droit des espaces et des activités maritimes* – y contribuent ;
- L'excellence du triptyque orientation-formation-insertion, qui implique une continuité entre l'offre de licence et de master, des passerelles entre les disciplines et une réflexion sur l'innovation pédagogique ;

- Le lien à l'environnement et le réaménagement des campus dans une optique de développement durable ;
- La promotion d'un campus pluriel, innovant et responsable qui fasse la part belle aux pratiques sportives, culturelles, à l'entrepreneuriat étudiant et à l'engagement.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

L'offre de formation de l'ULHN fait l'objet d'un pilotage renforcé par rapport au précédent contrat. L'ensemble de l'offre est piloté par la vice-présidence Formation et vie étudiante, qui s'appuie, en plus de la CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire), sur la conférence des directions des cinq composantes et sur une commission de la pédagogie, qui comprend le vice-président étudiant, 10 membres élus de la CFVU et des directions de composante. Cette commission, instaurée depuis le contrat précédent, constitue l'espace de réflexion et de proposition certainement le mieux adapté pour ce qui concerne la mise en œuvre d'une politique de formation. Elle a un rôle de préparation et d'élaboration de la stratégie.

Ce premier niveau de pilotage ne fait nullement apparaître les champs qui n'ont pas vocation à jouer un rôle au-delà de la demande d'accréditation. Ce choix politique de la nouvelle équipe de présidence distingue l'ULHN de sa voisine de Rouen.

L'ULHN s'est attachée à mettre en place une organisation répondant à un certain nombre de problèmes de pilotage qu'avait pointés le dernier rapport du Hcéres :

- À la nécessité de mieux coordonner l'évaluation et la politique de qualité des formations, portées par les conseils de perfectionnement, elle a répondu en créant une cellule de suivi et d'accompagnement des formations ;
- À la nécessité de mieux suivre les co-accréditations, a été mise en place, au niveau de la ComUE, une cellule de cadrage des co-accréditations ;
- À la nécessité de disposer d'indicateurs plus nombreux et plus fiables sur les formations, elle a répondu par la mise en place de la CAPIGOSI (Cellule d'appui au pilotage et à la gouvernance du système d'information) et par un portage politique lié à une nouvelle vice-présidence en charge du pilotage.

Ces différentes cellules peuvent donner l'impression d'un foisonnement désordonné, mais elles seront toutes en lien avec la vice-présidence en charge de la formation, la CFVU et la commission pédagogique et elles devront interagir avec les composantes. Tel est le principal défi car la plupart des responsables de mention ne sont pas encore informés de ces évolutions à venir. Par ailleurs, ces responsables indiquent une actualisation insuffisante des données fournies par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante), ce qui les rend difficilement exploitables. Il conviendra donc de renforcer en moyens humains les équipes en place si l'on veut avoir des données plus solides et plus adaptées au besoin des formations. Ceci n'est pas encore validé à ce stade. De plus, il importera de bien le coordonner avec la CAPIGOSI. L'intention de l'équipe de présidence est de confier à l'Observatoire la mission de produire des données au plus près des formations ; à la CAPIGOSI, celle de donner un cadre à ses données et à la cellule de suivi et d'accompagnement des formations, celle de coordonner ce pilotage. Il faut noter qu'un groupe de travail « Soutenabilité », associant la commission des finances, a été mis en place avec la mission d'adapter l'offre de formation aux contraintes budgétaires imposées, notamment, par le glissement vieillesse-technicité. Un accompagnement sera également prévu auprès des équipes pédagogiques pour d'éventuelles mutualisations. Cette organisation du pilotage entend clairement mettre en place un suivi et un accompagnement des équipes pédagogiques sur le terrain, dans l'optique d'optimiser l'offre de formation, de maîtriser les coûts, de cadrer les co-accréditations et de fournir les outils pour améliorer la réussite des étudiants et leur insertion. Les lieux pour prendre les décisions commencent à se mettre en place. Ceux-ci ne pourront fonctionner correctement qu'avec l'adhésion des équipes sur le terrain ni ne pourront réussir qu'avec l'appui des services de la formation et de la vie étudiante.

Dans l'ensemble de ces dispositifs de pilotage, les étudiants ont leur place, que ce soit à la CFVU, à la commission de la pédagogie ou dans les conseils de perfectionnement, pour lesquels on sent une volonté forte de l'ULHN de les systématiser, conformément aux dispositions réglementaires. Les étudiants y seront présents à raison d'au moins un étudiant par parcours. La place des *alumni* y est tout autant affirmée dans une lecture intelligente de la réglementation sur les conseils de perfectionnement, qui les mobilisera en fonction de leur position professionnelle actuelle, sans pour autant exclure les intervenants professionnels non *alumni*. La priorité accordée aux anciens constitue un excellent moyen de s'assurer de leur présence et de leur implication. Elle s'inscrit dans une politique plus générale en direction des *alumni*, auxquels l'université consacre deux mi-temps en masse salariale, ce qui devra être sensiblement augmenté, si l'établissement veut vraiment développer les réseaux à l'international et par secteur disciplinaire.

Le monde socio-économique et culturel sera aussi associé aux formations elles-mêmes par des dispositifs classiques de stage ou par l'intervention de professionnels en tant que chargés de cours. Toutefois, le discours de l'ULHN sur le lien avec les milieux professionnels est très centré sur la place de la recherche dans les formations. Cela est évidemment en lien avec l'objectif de rapprocher davantage recherche et formation (par des actions d'immersion dans les unités de recherche, par l'implication des étudiants dans des manifestations scientifiques, par les missions d'enseignement des doctorants...). Mais eu égard à l'ambition d'inscrire l'offre de

formation dans l'environnement local et le territoire, il paraît peu ambitieux de ne pas identifier, au sein des milieux socio-économiques, des partenaires de premier plan en lien avec la vocation industrielle, portuaire, culturelle et internationale de l'établissement et de ne pas passer des accords avec ces secteurs. Rien n'est dit par exemple sur les liens avec le port du Havre, ni avec les services en charge du remarquable patrimoine architectural des années 1950, ni encore avec toutes les entreprises de fret et de commerce implantées dans le secteur. L'équipe de présidence actuelle est consciente de ce chantier. Car les partenariats sont nombreux mais pas assez valorisés, connus ou partagés. Elle a délégué une vice-présidence à ces questions et souhaite mettre en place un comité d'orientation et prospective locales. Il y a tout à penser que ces mesures seront de nature à renforcer l'attractivité de l'ULHN.

Pour conclure cette partie sur le pilotage, on saluera la bonne prise en compte par l'ULHN des recommandations formulées par le Hcéres après l'évaluation du précédent contrat. Des efforts réels et des pistes concrètes d'amélioration sont proposés dans le domaine de la démarche qualité (indicateurs, évaluation des formations, conseils de perfectionnement) et du lien avec le doctorat. Il conviendra d'étendre ces efforts à la politique internationale dont il faudra clarifier et expliciter les grandes lignes stratégiques (cf. *infra*).

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Les quatre champs de l'offre de formation à venir prolongent, en les spécifiant, les quatre champs de la précédente offre. Les intitulés sont communs à ceux des universités de Rouen et de Caen, à quelques légères variantes près, qui témoignent de la volonté de chaque établissement d'affirmer ses spécificités. Leurs intitulés se précisent, notamment pour l'ancien champ *Droit* qui devient *Droit, économie, gestion*, voire se singularisent, comme c'est le cas pour les deux champs en sciences (CSBE et MENE). La démarche est presque à rebours pour le champ HCS, dont l'intitulé est plus neutre que ne l'était le précédent (*Langues, mémoires, espaces et sociétés*). Leurs périmètres ont aussi légèrement évolué, donnant dans l'ensemble une lecture plus stratégique de l'offre de formation, en lien avec l'identité revendiquée de l'ULHN. On s'interrogera toutefois sur le maintien du terme « Environnement » dans deux champs, ce qui n'est pas d'une absolue clarté. Néanmoins, la taille du champ CSBE justifiait d'y maintenir une mention en *Gestion de l'environnement*, dont les bases scientifiques sont plus proches de la chimie et de la biologie que des mathématiques et de l'énergie.

L'organisation pédagogique de la nouvelle offre de formation est moins détaillée que ne le sont les dispositifs de pilotage. Toutefois, au vu des indications fournies et des perspectives tracées, on note une volonté claire de s'engager plus fortement dans une approche par compétences même si elle n'a pas encore été mise en œuvre dans toutes les mentions. L'établissement laisse aux mentions le choix de partir des compétences visées telles que décrites dans les fiches RNCSP et de construire les maquettes à partir d'elles (ce choix a été fait par quelques mentions comme *Informatique, Tourisme* ou *Urbanisme et aménagement*) ou bien de partir des maquettes prévues au prochain contrat et d'indiquer pour chaque UE les compétences visées. Le second choix ne relève pas à proprement d'une « approche » par compétences, au sens strict du terme. La volonté de l'équipe de présidence est clairement de ne pas imposer mais d'amener à une prise de conscience, tout en accompagnant, ce qui semble adapté à l'hétérogénéité des situations dans les composantes. Le projet NCU (Nouveaux Cours Universitaires) dont l'ULHN a été lauréat apportera un concours précieux, par la mise en place d'une cellule d'appui à la pédagogie (articulée à la cellule de suivi et d'accompagnement des formations) et la rénovation des campus, avec des espaces de travail collectif plus nombreux, y contribuera également.

L'autre principale évolution de l'offre de formation concerne l'organisation des parcours entre la première (M1) et la seconde (M2) année de master. La construction en Y avec un M1 généraliste et un M2 spécialisé n'a pas fait ses preuves, en raison de la quantité trop importante de contenus de spécialité à transmettre en M2, si bien que l'ULHN a proposé aux équipes pédagogiques de repenser cette organisation et, quand c'est pertinent, de spécialiser les parcours dès la première année, comme par exemple dans les mentions *Droit des affaires* ou *Gestion de l'environnement*. Certaines mentions, comme *Électronique, énergie électrique, automatique* en sont conscientes et ont déjà annoncé leur volonté de renforcer la qualité du recrutement en M1, ce qui passe parfois (plus particulièrement dans le champ MENE) par une priorité donnée aux candidats locaux dont on connaît mieux le niveau. Il y a là un écueil dans lequel les responsables de mention ne doivent pas tomber car à terme, à se priver de viviers extérieurs, l'ULHN tournera en circuit fermé et perdra en attractivité.

L'ULHN fait de l'orientation et de l'insertion l'un de ses objectifs, dans un triptyque qui lie à la formation. Les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas vraiment de mesurer cet aspect, même si un accompagnement au plus près des étudiants est annoncé. Il est notamment proposé, sur la base du volontariat, de mettre en place un conseil pédagogique individualisé, sans que l'on sache exactement comment ce dispositif s'organisera. Il est également supposé que le découpage par champ à partir du périmètre des écoles doctorales favorisera les liens entre master et doctorat et donc la poursuite d'études en troisième cycle. Considérant que l'établissement ne compte pas s'appuyer sur les champs dans l'organisation des formations, ce vœu est pieu. Il faudrait donc plus associer les écoles doctorales aux masters, notamment par des séminaires communs et une présence de responsables des écoles doctorales dans les conseils de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien renseignées, votées en CFVU un mois après la rentrée au plus tard et non modifiables en cours d'année. Elles feront l'objet d'une remise à plat à l'occasion de la nouvelle structuration en blocs de compétences qui interviendra lors de la mise en place de la prochaine offre de formation. Enfin, afin d'être en phase avec les établissements co-accrédités, le souhait a été formulé d'harmoniser les règles de compensation entre semestres pour une meilleure compatibilité des systèmes de notation.

La nouvelle équipe de présidence de l'ULHN fait rimer formation avec internationalisation en dédiant une vice-présidence unique à ces deux questions. La stratégie internationale se précise donc. Elle passera par l'enseignement de 10 langues (dont 6 asiatiques), assuré par la Faculté des affaires internationales. À cela s'ajoute un enseignement de FLE (Français Langue Étrangère) qui est un peu éclaté actuellement, mais qui pourrait trouver une structuration dans un DU (Diplôme d'université) International. À côté de cette politique volontaire et ambitieuse des langues, on trouve quelques parcours partiellement ou totalement enseignés en anglais (parcours *Énergies renouvelables [Renewable energy]* du master *Énergie* et certains parcours du master *Management et commerce international*). La mobilité sortante, dont les taux sont plutôt bons, devra encore être consolidée mais les efforts sont surtout identifiés par l'ULHN du côté de la mobilité entrante, qui fera l'objet d'une attention pour le prochain contrat. Les équipes pédagogiques sur le terrain se sont emparées de ce problème de mobilité et l'ont traité chacune de manière différente : le parcours *Études anglophones* de la mention *Langues et sociétés* contourne les difficultés liées au Brexit en développant des échanges avec d'autres pays anglophones. Quant au master *Mathématiques et applications*, il attire ses candidats en développant des offres clé en main pour l'insertion professionnelle à l'étranger. Si le projet d'offre de formation ne mettait pas clairement en évidence les lignes de force de la stratégie internationale, celles-ci ont été explicitées lors de la visite : rationalisation des conventions de partenariat dans l'optique de mieux les faire vivre et de mieux les valoriser, développement des stages à l'international en s'appuyant sur des universités partenaires (notamment en Asie), renforcement des liens avec la francophonie (chaire Senghor) et développement de l'accueil des chercheurs étrangers en s'appuyant sur le centre Euraxess récemment créé. Il y a tout lieu de penser que le pilotage politique conjoint de la formation et de l'international porte rapidement ses fruits. Les affaires européennes, confiées à une autre vice-présidence, devront en revanche trouver une articulation pertinente.

Enfin, pour les différentes modalités d'enseignement, on constate que le CFA (Centre de Formation des Apprentis) mène une politique active d'accompagnement des équipes qui souhaitent proposer un groupe d'apprentis en complément à la formation initiale. L'apprentissage est bien développé, et ce dans différents secteurs. Ce CFA, interne à l'ULHN, s'articule à un CFC (Centre de Formation Continue) par une direction commune. Cette proximité est vertueuse mais au vu de la part toujours plus importante prise par l'apprentissage, elle n'est pas sans appeler la question des moyens. Toutefois, si l'apprentissage est encouragé et prisé par les enseignants sur le terrain, l'équipe présidentielle rappelle bien l'importance que doit garder la formation initiale. Un juste équilibre doit être trouvé. Il est également dommage que la VAE (Validation des acquis et de l'expérience) ne soit pas mentionnée dans le dossier. Nonobstant ces remarques, le dossier apporte globalement des précisions utiles et de nombreuses réponses concrètes aux interrogations et critiques formulées lors du bilan du précédent contrat.

Les formations

Champ : Chimie-biologie-santé-environnement (CSBE)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Chimie des arômes, parfums, cosmétiques ¹	M	Université Le Havre Normandie	Création Avis favorable
Chimie	M	Université de Rouen Normandie Université de Caen Normandie Université Le Havre Normandie INSA Rouen Normandie ENSICAEN	Avis favorable
Gestion de l'environnement	M	Université de Rouen Normandie Université de Caen Normandie Université Le Havre Normandie	Avis favorable

Champ : Droit, économie, gestion (DEG)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Droit des espaces et des activités maritimes ¹	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Droit des collectivités territoriales	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Droit international et droit européen	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie	Avis favorable
Économie appliquée	M	Université de Caen Normandie Université Le Havre Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Justice, procès et procédures	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Management	M	Université de Caen Normandie Université du Havre Normandie Université de Rouen Normandie	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable

Champ : Humanités, culture et sociétés (HCS)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Création littéraire	M	Université Le Havre Normandie Ecole supérieure d'art et design Le Havre /Rouen	Avis favorable
Histoire	M	Université de Caen Normandie Université Le Havre Normandie	Création Avis favorable
Intervention et développement social	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Langues et société	M	Université de Rouen Normandie Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Tourisme	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable

Champ : Matériaux-énergie-numérique et environnement (MENE)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Électronique, énergie électrique, automatique	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Énergie	M	Université Le Havre Normandie Université de Rouen Normandie INSA Rouen Normandie	Avis favorable
Génie civil	M	Université Le Havre Normandie INSA Rouen Normandie Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie	Avis favorable
Informatique	M	Université Le Havre Normandie	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université Le Havre Normandie Université de Rouen Normandie INSA Rouen Normandie	Avis favorable

Observations de l'établissement

LE HAVRE, le 24 septembre 2021

Le Président de l'université

à

Madame Lynne FRANJIÉ
Directrice
Département d'évaluation des formations
HCERES

PLDS.MH.AT.21/ 20729

Madame la Directrice,

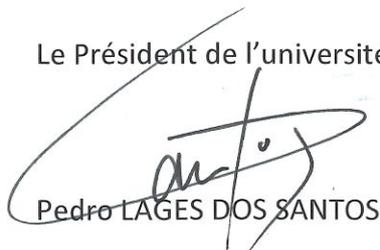
Je tiens tout d'abord à remercier les experts du HCERES pour la production du rapport concernant le dossier d'accréditation 2^{ème} cycle de l'université Le Havre Normandie, dont mon équipe et moi-même avons pris connaissance.

Ce rapport a été présenté aux équipes pédagogiques et aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Je vous informe qu'il n'a fait l'objet d'aucune observation particulière. Nous tiendrons compte, bien entendu, des recommandations formulées.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'université,



Pedro LAGES DOS SANTOS

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)